

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RAPIDE DE VIDAUBAN

Article 1 : Présentation

Le dimanche 4 mai 2025, le club d'échecs « Les Cavaliers d'Argens » organise son 1^{er} Tournoi Caritatif d'échecs en parties rapides à la Salle Polyculturelle, Bd Coua de Can à Vidauban.
L'intégralité de la recette de la buvette est reversée à l'association Autisme Dracénie.

Article 2 : Arbitrage tournoi

PELLICANO Marc Arbitre Fédéral Open 2
DA CUNHA Evan Arbitre Jeune

L'organisateur se réserve le droit de demander à ses bénévoles d'aider pour le tournoi jeunes.

Article 3 : Règles du jeu et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE en vigueur au 1^{er} janvier 2023.

Le délai de forfait est de 10 min, sauf décision contraire de l'arbitre.

L'article A.5 de l'annexe A du Livre de l'Arbitre de mars 2024 pour les parties rapides est appliqué.
Les appariements se font selon le système suisse FIDE C04.3 assisté par ordinateur (PAPI 3.3.8).

Article 4 : Rondes, Cadence et Homologation les tournois
sont en 8 rondes de 2 x 15 min + 5 sec. par coup.

Aucun bye n'est autorisé.

Cet évènement est homologué par la Fédération Française des Echecs (F.F.E.).
Le classement ELO FIDE rapide est pris en compte pour le tournoi.

Article 5 : Inscriptions

Pointage à partir de 8h45 ; clôture des inscriptions à 9h30 ; fin des pointage 10h.

Droits d'inscription adultes 15 €, jeunes 10 €

Inscription sur place possible. Licence A ou B 2024/2025 obligatoire. Une licence peut être souscrite sur place auprès de l'organisateur.

Article 6 : Horaire des rondes

Ronde 1 10h00 4 rondes le matin, les rondes se suivent toutes les 45 minutes environ.

Ronde 5 14h00 4 rondes l'après-midi, les rondes se suivent toutes les 45 minutes environ.

Remise des coupes vers 17h 30

Les arbitres se réservent le droit d'ajuster les horaires des rondes suivant le déroulement de la compétition.

Article 7 : Prix et récompenses

80% des droits d'inscriptions sont reversés en prix pour le tournoi A. Le 1^{er} prix est de 200 euros minimums.

Pour le tournoi jeunes, des coupes, médailles et abonnements à Chess.com seront distribués aux vainqueurs au général et par catégories.

Article 8 : Départage

Le départage des ex æquo se fait dans l'ordre suivant : d'abord le Buchholz tronqué, puis la Performance et enfin le Cumulatif.

Article 9 : Compléments et précisions

Les nulles par accord mutuel doivent survenir après un réel combat sur l'échiquier, l'arbitre doit être prévenu pour les valider.

A la fin de la partie, les joueurs doivent ranger en silence leurs pièces.

Le vainqueur (les noirs en cas de nulle) est par défaut responsable de transmettre le résultat du match sur la feuille prévue à la table des scores.

Après un forfait non justifié, le joueur est exclu du tournoi.

Un joueur abandonnant le tournoi sans en informer l'arbitre sera signalé aux autorités compétentes : président de club, directeur juridique, etc.

Pendant une partie, un joueur ou un spectateur n'est pas autorisé à avoir sur lui un téléphone portable, un moyen électronique de communication ou tout appareil capable de suggérer des coups d'échecs. Un tel appareil doit être éteint et doit rester dans le sac du joueur ou du spectateur ou en consigne.

A la fin de la partie un Joueur est considéré comme spectateur. Le joueur contrevenant au précédent règlement perd la partie. Le résultat de l'adversaire est déterminé par l'arbitre.

Article 10 : Généralités

La salle de la compétition comprend « la zone de jeu », les toilettes, « la zone fumeur » et « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans le bâtiment. Les zones fumeurs sont situées à l'extérieur.

Dans la salle de jeu sont autorisés uniquement l'eau et les aliments secs. Tout le reste doit être consommé à la buvette.

Les joueurs doivent avoir une tenue correcte et un comportement approprié.

Tous les participants autorisent expressément l'utilisation de leur image.

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage.

Tout participant s'engage à respecter ce règlement intérieur et la charte du joueur d'échecs.

Fait à Vidauban , le 24 avril 2025

Marc Pellicano, Président des Cavaliers d'Argens et Arbitre Principal

